

Département(s) de publication : **94**  
Annonce No **19-133217**  
Services

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Charenton-le-Pont.  
Correspondant : M. le maire, 48, rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont  
Courriel : marchespublics@charenton.fr adresse internet : <http://www.charenton.fr>.  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

**Objet du marché : pa1917 Organisation de séjours de vacances avec hébergement pour les enfants et les jeunes de Charenton le Pont - hiver 2020.**

*Caractéristiques principales :*

lot 1 "Séjour ski alpin - jeunes 6/12 ans " :

Séjour de 7 à 8 jours, transport compris, les 1e et 2e semaines des vacances d'hiver 2020 (zone C). Samedi 8 février au dimanche 23 février 2020.

Activité : 6 séances de ski alpin de 2h réparties sur toute la semaine (sauf les mercredis) - pas de cours ESF ni de passage d'étoile. Entre 25 et 50 jeunes.

Conditions d'hébergement : En priorité, en pied de pistes de ski, en bâtiment avec chambres de 4 à 6 lits comprenant les sanitaires complets de préférence dans les chambres ou à l'étage.

Transport : car ou train.

Lot 2 "Séjour multi glisse - jeunes de 6/12 ans " :

Séjour de 7 à 8 jours, transport compris, les 1e et 2e semaines des vacances d'hiver 2020 (zone C). Samedi 8 février au dimanche 23 février 2020.

Activité : 6 activités multi-glisse de 2h réparties sur toute la semaine (sauf le mercredi). Pas d'encadrement ESF. Entre 25 et 50 jeunes.

Conditions d'hébergement : En priorité, en pied de pistes de ski, en bâtiment avec chambres de 4 à 6 lits comprenant les sanitaires complets de préférence dans les chambres ou à l'étage.

Transport : Car ou train.

Lot 3 "Séjour ski alpin et snowboard - jeunes de 12 à 17 ans" :

Séjour de 7 à 8 jours, transport compris, les 1e et 2e semaines des vacances d'hiver 2020 (zone C). Samedi 8 février au dimanche 23 février 2020.

Activité : ski alpin, snowboard (3 à 5 séances de 2h de cours Esf-Matin soit de 6h à 10h de cours pour une semaine avec un encadrement sur les après-midis par des animateurs).

Pas de passage d'étoile/ Pas d'activité payante supplémentaire. Entre 25 et 50 jeunes.

Conditions d'hébergement : En priorité, en pied de pistes de ski, en bâtiment avec chambres de 2 à 6 lits comprenant les sanitaires complets de préférence dans les chambres ou à l'étage.

Transport : Car ou train ou TGV ou avion.

Forme d'accord-cadre : à bons de commande avec minimum et maximum. Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot. Accord-Cadre attribué à un seul opérateur économique

*Refus des variantes.*

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 12 mois à compter de la notification du marché.

*Cautionnement et garanties exigés* : aucune clause de garantie financière prévue.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : prestations réglées par des prix unitaires. Prix fermes. Aucune avance prévue.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Des ressources propres de la Ville.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du*

*marché* : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. *Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.*

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :*

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

*Autres renseignements demandés :*

- Autres renseignements demandés : la photocopie de l'ampliation délivrant pour les sociétés : la licence d'agents de voyages délivrée par la préfecture du département du lieu d'implantation du siège social ou en région Ile de France par la préfecture de région ; pour les associations : l'agrément de tourisme délivré par la Préfecture de région (pour l'île de France uniquement) ou bien les préfectures de départements.;
- Autres renseignements demandés : attestation de garantie financière de l'association ou de l'agence de voyage.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- lot 1 pa191701 : prix des prestations : 50 %;
- lot 1 pa191701 : valeur technique : 50 %;
- lot 1 pa191701 : valeur technique : qualité d'hébergement et la capacité d'accueil : 20 %;
- lot 1 pa191701 : valeur technique : transport : 5 %;
- lot 1 pa191701 : valeur technique : activités proposées : 20 %;
- lot 1 pa191701 : valeur technique : encadrement : 5 %;
- lot 2 pa191702 : prix des prestations : 50 %;
- lot 2 pa191702 : valeur technique : 50 %;
- lot 2 pa191702 : valeur technique : qualité d'hébergement et la capacité d'accueil : 20 %;
- lot 2 pa191702 : valeur technique : transport : 5 %;
- lot 2 pa191702 : valeur technique : activités proposées : 20 %;
- lot 2 pa191702 : valeur technique : encadrement : 5 %;
- lot 3 pa191703 : prix des prestations : 50 %;
- lot 3 pa191703 : valeur technique : 50 %;
- lot 3 pa191703 : valeur technique : qualité d'hébergement et la capacité d'accueil : 20 %;
- lot 3 pa191703 : valeur technique : transport : 5 %;
- lot 3 pa191703 : valeur technique : activités proposées : 20 %;
- lot 3 pa191703 : valeur technique : encadrement : 5 %.

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 26 septembre 2019, à 16 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements* :

*Renseignements complémentaires* : la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) ou par voie papier n'est pas autorisée. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues et ne sera pas ouvert. Il est conseillé aux candidats de prendre leurs dispositions pour anticiper une éventuelle difficulté technique. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Les candidats déposent leur offre par voie électronique sur la plateforme achatpublic.com via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique "Marchés publics"/"salle des marchés" avant le 26/09/2019 à 16 heures. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement par voie électronique sur : [achatpublic.com](http://www.charenton.fr) via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique "marchés publics" / "salle des marchés". La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Conformément au décret du 26 septembre 2014, les candidats disposant d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, ne sont pas tenus de fournir les documents et justificatifs liés aux qualités et capacités, sous réserve qu'ils soient accessibles gratuitement, et que les candidats fournissent à la Collectivité l'ensemble des informations nécessaires à la consultation de ces outils numériques. De plus, conformément aux articles R 2143-13 et R 2143-14 du Code de la Commande publique, le Pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-Le nous une fois ". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. En outre, la collectivité négociera avec les 3 candidats les mieux classés à l'issue d'une première analyse. Néanmoins la Ville se réserve la possibilité de ne pas négocier. Aucune variante n'est autorisée.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun 43 rue du Général de Gaulle case postale n°8630 77008 melun Cedex Tél : 01 60 56 66 30 Courriel : [greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun 43 rue du Général de Gaulle case postale n°8630 77008 melun Cedex Tél : 01 60 56 66 30 Courriel : [greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr).

*Conditions de remise des offres ou des candidatures* :

la candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr), version du Code de la Commande Publique du 1<sup>er</sup> avril 2019), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume) ou e-dume. La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 4 septembre 2019.*

*Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Ville de Charenton-le-Pont.*

*Correspondant : direction de la Commande Publique, 48, rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont, adresse internet : <http://www.achatpublic.com>.*

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Ville de Charenton-le-Pont.*

*Correspondant : direction de la Commande Publique, 48, rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont, adresse internet : <http://www.achatpublic.com>.*

*Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Ville de Charenton-le-Pont.*

*Correspondant : direction de la Commande Publique, 48, rue de Paris, 94220 Ville-de-Charenton-le-Pont, adresse internet : <http://www.achatpublic.com>.*

*Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Ville de Charenton-le-Pont.*

*Correspondant : direction de la Commande Publique, 48, rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont, adresse internet : <http://www.achatpublic.com>.*

*Mots descripteurs : Prestations de services, Voyage.*

*Renseignements relatifs aux lots :*

**Lot(s) 1. -**

Pa191701 Séjour ski alpin - jeunes 6/12 ans

**Lot(s) 2. -**

Pa191702 Séjour multi glisse - jeunes de 6/12 ans

**Lot(s) 3. -**

Pa191703 Séjour ski alpin et snowboard - jeunes de 12 à 17 ans